

IRONT-ILS A STOCKHOLM? — SITUATION GRAVE EN ESPAGNE

EXCELSIOR

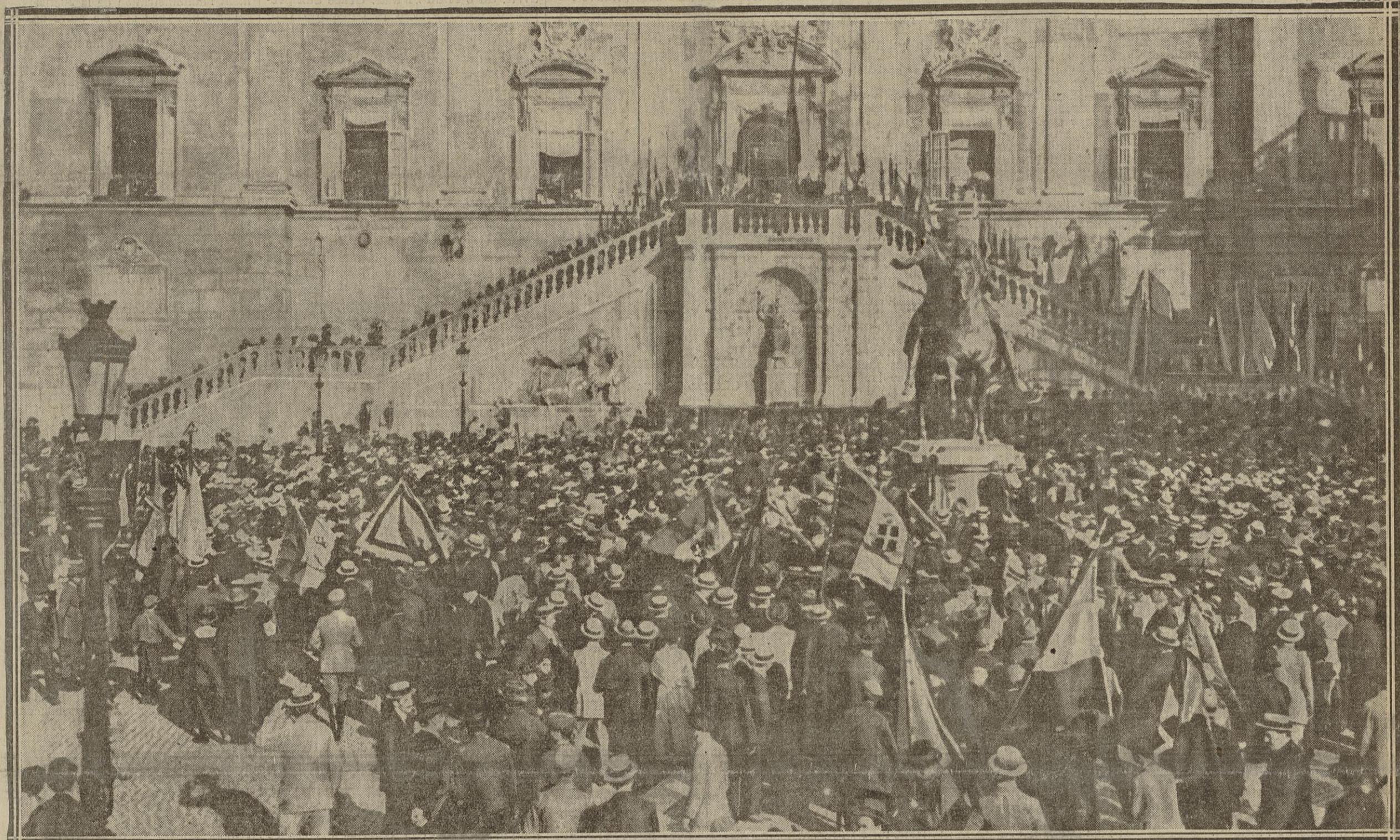
Huitième année. — N° 2.390. — 10 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

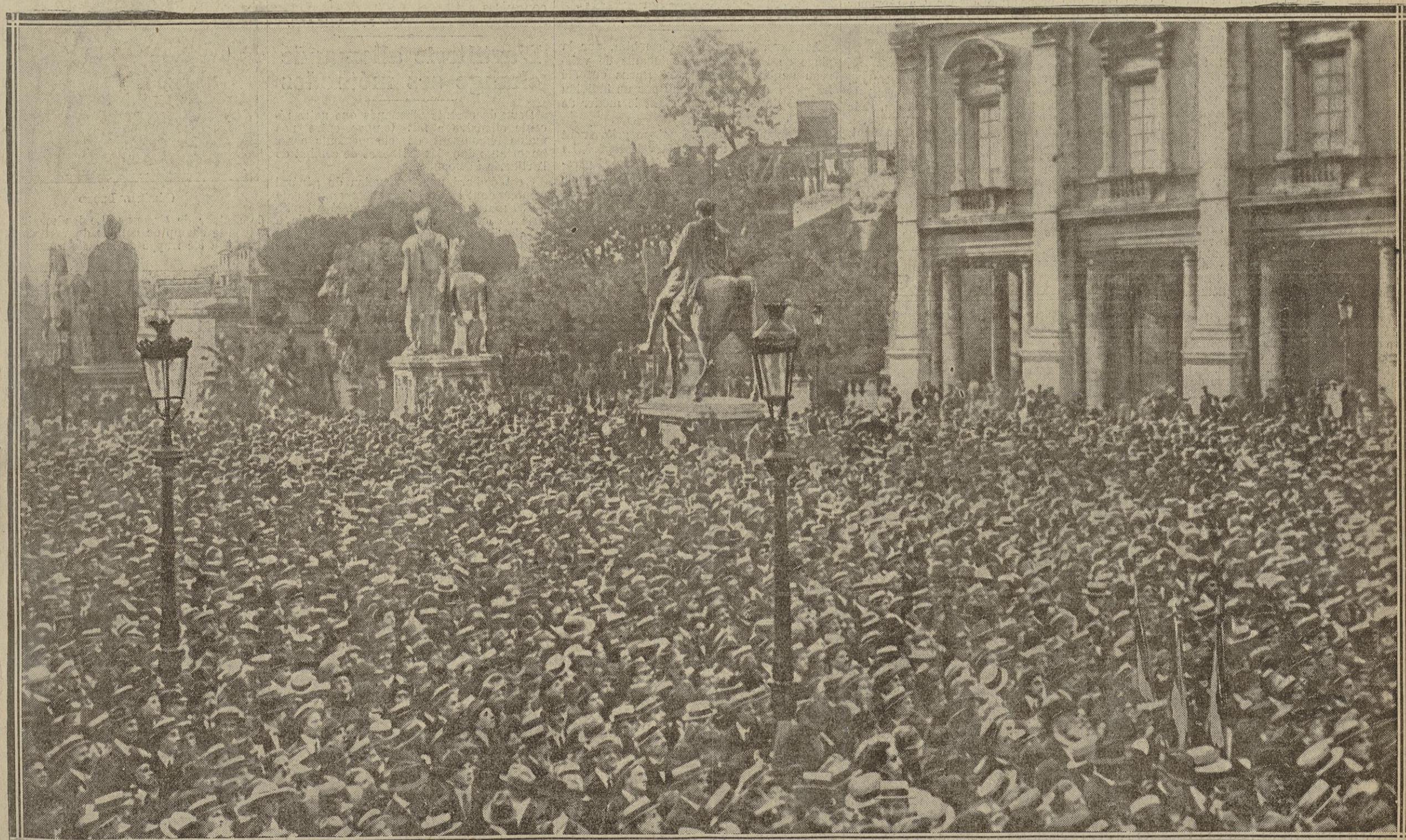
Vendredi
1
JUIN
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 02.73 - 02.75 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45
Adressé télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois. 10 fr.; 6 mois. 18 fr.; 1 an. 35 fr.
Etranger... 3 mois. 20 fr.; 6 mois. 36 fr.; 1 an. 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, B^e des Italiens. — Tél.: Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE FONDATEUR

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE A ROME



LES DIFFÉRENTES DÉLÉGATIONS ITALIENNES ARRIVANT AVEC LEURS DRAPEAUX DEVANT LE CAPITOLE, LE 24 MAI



LE PEUPLE DE ROME CÉLÉBRANT LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE ET LA VICTOIRE DU CARSO DEVANT LE CAPITOLE

La population romaine a fêté avec le plus grand enthousiasme, le 24 mai, le second anniversaire de l'entrée de l'Italie dans la guerre. Par un hasard heureux, cette fête coïncidait avec la plus belle victoire remportée jusqu'ici sur les Autrichiens par les armées du

général Cadorna. Aux délégations de l'armée et de la marine se joignirent de nombreuses associations politiques et économiques, des étudiants, des boy-scouts, etc. Cette foule immense se rendit jusqu'au Capitole, acclamant longuement l'Italie et les Alliés.

LES PÈLERINS DE STOCKHOLM AURONT-ILS LEURS PASSEPORTS ?

La décision du gouvernement sera connue aujourd'hui

Une nouvelle demande d'interpellation est venue s'ajouter hier à celle de M. Le Bail-Maignan : celle déposée par MM. Marcel Cachin et Marius Moulet, au nom du groupe socialiste, sur les intentions du gouvernement en ce qui concerne la participation des socialistes français à la conférence de Stockholm.

M. Le Bail-Maignan, qui est nettement hostile à la délivrance des passeports aux délégués socialistes, se bornera à demander au gouvernement qu'il entende rester inactif au moment où s'organisent des pourparlers ayant pour objet de substituer « la paix qu'on discute » à « la paix qu'on impose » et, dans le cas contraire, de faire connaître ses intentions.

Sur ce dernier point, la même incertitude persistait dans l'après-midi d'hier. Les uns affirmaient que le refus des passeports serait officiel ce matin ; d'autres, que le gouvernement français et le cabinet britannique se concertaient pour adopter une attitude commune.

Et les commentaires allaient leur train tandis qu'on apprenait que six autres députés socialistes, MM. Adrien Veber, Arthur Groussier, Rozier, Navarre, Lecomte et de la Porte venaient d'adhérer à la protestation de MM. Compère-Morel et Hubert-Rouger, députés du Gard, qui, ainsi que nous l'avons signalé, ont tenu à formuler publiquement leurs réserves sur le vote du Conseil national du parti socialiste.

Plusieurs groupes s'étaient d'ailleurs réunis le matin pour s'occuper de la situation et envisager l'attitude à prendre au cours du débat sur les conférences de Stockholm.

La gauche radicale avait même décidé d'envoyer une délégation auprès du président du Conseil pour lui faire part de son sentiment : elle considère, en effet, qu'il y aurait, au point de vue national, un grave danger à autoriser le voyage, c'est-à-dire à accorder les passeports.

UNE CONSULTATION

Du droit pour le gouvernement d'accorder ou de refuser aux nationaux des passeports pour l'étranger

Au sujet de la délivrance matérielle des passeports qui sont nécessaires aux socialistes du groupe français pour se rendre à Stockholm et de la question juridique qui s'y rattache, nous avons vu hier M^e Edouard Clément, l'éminent avocat à la cour de Paris, ex-président de l'Institut de droit international, et voici l'article, véritable consultation technique, qu'il a bien voulu écrire à l'intention de nos lecteurs :

La question de la délivrance des passeports aux Français qui désirent de se rendre à Stockholm pour participer aux délibérations du Congrès socialiste international, qui doit s'ouvrir le 15 juin 1917, présente un double aspect, politique et juridique.

L'aspect politique pose la question de la compétence : il relève exclusivement du gouvernement, qui possède les éléments d'appréciation lui permettant de décider au mieux de l'intérêt national ; les simples mortels ne peuvent avoir d'opinion que sur le côté juridique de l'incident.

Le « passeport » est une permission délivrée par l'autorité publique à une personne déterminée de se rendre librement d'un lieu à un autre. Sous l'ancien régime, les ouvriers qui quittaient Paris pour chercher l'ouvrage en province, les Français qui se rendaient dans les Echelles du Levant devaient en être pourvus. La législation de la Révolution abolit et rétablit, tour à tour, cette formalité ; en définitive, elle a été maintenue par la loi du 26 février 1793 et le décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), complétés par les décrets napoléoniens des 18 septembre 1807 et 11 juillet 1810. Jusqu'à la guerre actuelle, la formule du passeport pour l'étranger était fixée par le décret du 12 avril 1890. (J. offic. 18 avril).

Pendant la période de paix que les Allemands ont consenti à nous laisser, ces dispositions législatives, surtout celles concernant les passeports « à l'intérieur », sont tombées en désuétude. Avec l'apparition de nos paisibles voisins sur notre territoire, elles ont repris vigueur et se sont renforcées. Dès le début de la guerre de 1870, le Journal officiel renouvelait les prescriptions anciennes en les complétant. (J. O., 1^{er} août 1870.)

A la nouvelle agression allemande de 1914 correspond une recrudescence législative qui justifie l'état de siège consécutif à la déclaration de guerre de l'Allemagne. (Décret du 3 août 1914, cl. 1915, p. 98.) Dorénavant, et pendant toute la durée de l'état de siège, « il est interdit à toute personne de nationalité française ou étrangère de sortir du territoire, par voie de terre ou de mer, sans être munie d'un passeport ». (Circulaire Malvy, 3 mars 1915, cl. 1915, p. 716.) Les passeports sont délivrés « par les préfets, dans les départements intéressés ; à Paris, par le préfet de police ».

Les Français titrés au service ne peuvent recevoir de passeport (*ibid.*) et quant à « ceux qui sont susceptibles d'y être appelés en raison de leur âge ou de leur situation militaire » ils ne pourront en recevoir « qu'à titre exceptionnel » et sur le vu d'une autorisation spéciale accordée par le général commandant la région de leur domicile, et à Paris par le gouverneur militaire » (*ibid.*).

Le ministre de l'Intérieur a de nouveau insisté sur cette dernière condition dans sa circulaire du 11 juin 1915. (Cl. 1916, p. 718.)

Sans ce bout de papier, l'évasion hors de France est impossible, par les voies normales pour les amateurs de voyage touristique ou électoral : « La production du passeport sera exigée pour la délivrance des billets à destination de l'étranger dans les gares et les ports d'embarquement ». (Circ. Malvy, 3 mars 1915, cl. 1915, p. 716.)

Pour rentrer en France, les Français doivent faire viser leur passeport par un agent diplomatique ou consulaire de France. (Note préf. de police 25 janvier 1917, Cl. 1917, p. 1145.)

En l'état actuel de notre législation de guerre, le passeport ne peut être remplacé par aucune autre pièce.

Le refus par un préfet de délivrer un passeport à un national qui veut sortir de notre territoire peut être déferé, par la voie gracieuse, à l'appréciation de M. le ministre de l'Intérieur, son supérieur hiérarchique. Mais la décision du ministre est souve-

Le groupe socialiste avait entendu, de son côté, le compte rendu de l'entretien de ses délégués avec le président du Conseil sur la question des passeports.

Nous avons dit que M. Ribot a réservé sa réponse, le gouvernement ne devant prendre qu'aujourd'hui sa décision. Ajoutons qu'au cours de cette entrevue M. Renaudel aurait remis un document au président du Conseil.

Le gouvernement doit-il refuser les passeports ?

Nous avons posé hier cette question à quelques députés.

M. Compère-Morel, l'un des socialistes délégués, est très net :

« Le gouvernement doit accorder les passeports, nous a-t-il dit. Autant j'estime qu'une conférence internationale est dangereuse en temps de guerre, autant j'estime que le gouvernement ne doit pas user de contrainte en la circonstance. Il ne peut se montrer moins libéral que le gouvernement anglais. Et je crois que ce dernier les accorde. »

M. Paul Pugliesi-Conti, député de la Seine, auteur de la proposition de loi que nous avons signifiée, tient la question des passeports pour secondaire.

« A mon avis, nous a-t-il déclaré, le péril le plus grave est la reconstitution de l'Internationale qui a été décidée par le conseil national du parti socialiste français. Pour que le débat sur l'interpellation de M. Le Bail-Maignan ait une portée utile, il faut que cette question, devenue capitale, soit réglée. Le gouvernement devra nous dire comment il l'envisage et dans quelles conditions il compte faire face à ce danger. »

Selon M. Gratian Candace, député de la Guadeloupe, la décision à prendre pour les passeports relève entièrement de l'initiative gouvernementale.

DIFFICULTÉS ESPAGNOLES

Le gouvernement a dû faire arrêter et incarcérer plusieurs officiers.

MAÎTRIS, 31 mai. — M. Julio Burell, ministre de l'Intérieur, à l'issue du Conseil des ministres, a fait cette déclaration :

« Étant données les importantes négociations diplomatiques que nous espérons voir bientôt terminées, le gouvernement estime dangereuse, dans l'intérêt du pays, toute manifestation publique relative aux questions internationales. »

En conséquence, assumant l'entièreté responsabilité de sa résolution dont il rendra compte au Parlement, le gouvernement décide de ne pas permettre, pour l'instant, les

manifestations annoncées à Madrid et dans d'autres villes de l'Espagne. »

De plus d'importants changements ont été annoncés dans le corps des officiers. Le général Alfau, capitaine général de la Catalogne, qui avait fait certaines déclarations, est remplacé par le général Marina, qui occupait le poste de capitaine général de Madrid. Celui-ci est remplacé par le général Echagüe, comte de Serrajal, ancien ministre de la Guerre dans le cabinet Dato, qui, depuis cette époque, n'avait exercé aucun commandement.

Le Conseil des ministres a également approuvé un décret très important concernant d'autres généraux et officiers. D'autre part, les journaux annoncent que, en raison de l'agitation politique, les garanties constitutionnelles seraient suspendues dans trois ou quatre jours. Pourtant, M. García Prieto espère qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à ces mesures extrêmes.

Le bruit s'est répandu que des désordres, auxquels des militaires auraient pris part, auraient éclaté hier à Barcelone.

Le ministre de la Guerre, interrogé à ce sujet par les journalistes, a confirmé ce fait, ajoutant que plusieurs officiers ont été emprisonnés dans la forteresse de Montjuich.

On n'apprend depuis que parmi les officiers arrêtés se trouvent un colonel, un lieutenant-colonel, un commandant, un capitaine et deux lieutenants.

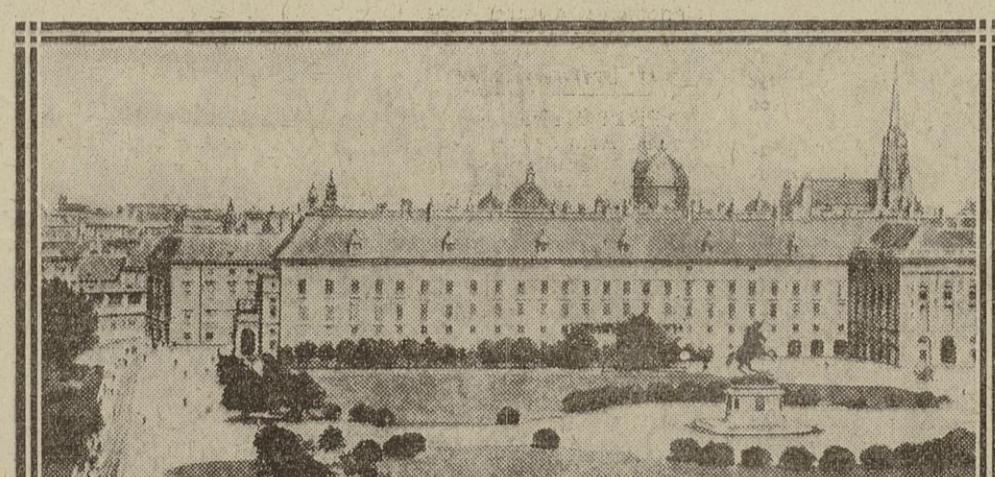
UN ATTENTAT EN GRÈCE contre deux officiers anglais

ATHÈNES, 31 mai. — Ce matin, sur la plage de Phalère, les lieutenants de vaisseau anglais Campbells et Burns ont été frappés à coups de couteau par un individu nommé Cavourakos, exerçant le métier de tailleur.

Le lieutenant Burns, quoique grièvement blessé, n'est pas dans un état désespéré. Le lieutenant Campbells n'a été que légèrement touché. Tous deux ont été transportés aussitôt à la clinique du professeur Gheroulano.

L'agresseur a été immédiatement arrêté. Une instruction judiciaire est ouverte pour établir les raisons de ce crime et connaître les circonstances dans lesquelles ce fait regrettable s'est déroulé.

LE DISCOURS DU TRÔNE DE L'EMPEREUR CHARLES



LA HOFBURG. — VUE PRISE DU COTÉ DES JARDINS

ZURICH, 31 mai. — Un télégramme de Vienne annonce que l'empereur Charles a ce matin le discours du trône aux membres des deux Chambres du Reichsrat autrichien.

La cérémonie eut lieu, selon l'usage, au palais impérial. On sait, en effet, que l'empereur ne se rend pas au Reichsrat et que ce sont, au contraire, les membres des deux Chambres qui se rendent au palais.

De bonne heure une foule nombreuse s'est assemblée autour du palais. A 9 heures, un bataillon d'infanterie pénétra dans l'ancienne cour où il resta de service jusqu'à la fin de la cérémonie. Le nombre des seigneurs et des députés dépassait 700. Un orchestre militaire joua sous les fenêtres de la grande salle où se déroulait la cérémonie pendant que les membres du Reichsrat attendaient l'arrivée de l'empereur.

A l'heure fixée, le comte Berchtold, grand-maître des Cérémonies, entra por-

tant le bâton de sa charge, avec lequel il frappa trois fois le parquet. Un silence complet se fit aussitôt et l'empereur Charles fit son entrée, portant l'uniforme de maréchal. Les seigneurs et les députés s'installèrent très bas, tandis que Charles I^{er}, entouré d'officiers couverts d'uniformes somptueux et de hauts fonctionnaires de l'Etat, s'avancait lentement vers le trône placé au fond de la salle, sous un dais à baldacquin.

L'aide de camp présenta alors à l'empereur son chapeau à plumes et Charles I^{er} coiffa. L'étiquette de la cour autrichienne exige, en effet, que le monarque ne parle au Parlement que la tête couverte, en signe de la suprématie de la couronne sur la représentation populaire.

Le président du Conseil, le comte Clam-Martinic, s'avanza ensuite et, saluant très bas l'empereur, lui remit la copie du discours. — (Radio)

EXCELSIOR

LES COMBATS DE CHAMPAGNE

Fortes contre-attaques repoussées sur le plateau de Moronvilliers.

L'ennemi a prononcé, la nuit dernière, un vigoureux effort sur le plateau de Moronvilliers. Différents symptômes, les Allemands poursuivent leur idée de séparer administrativement la Flandre et la Wallonie.

Ils ont déjà créé des ministères distincts pour les Sciences et les Arts, l'Instruction publique, l'Agriculture, l'Industrie et le Travail. Ils se disposeront à diviser également l'administration de la Justice.

Les Allemands ont été aidés dans leurs desseins par quelques flamboyants traitres à la patrie, et qui sont maintenant pourvus de grusses prêches.

La présence de MM. Bethmann-Hollweg et Helfferich en Belgique, qui semblent être venus pour prédire à l'application du système préconisé par feu von Bissing, rend plus énergique la résistance des patriotes belges.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont donné leur démission, notamment M. Klomper, directeur général de l'enseignement moyen ; MM. Maréchal, Renaud, Sterck, inspecteurs ; M. Arnoly, directeur des Ecoles normales, qui ont été envoyés en Allemagne pour avoir protesté contre la politique administrative du pouvoir occupant.

Les sénateurs et députés de Bruxelles et des arrondissements wallons ont adressé au chancelier de Bethmann-Hollweg une longue protestation contre la division administrative et dans laquelle ils disent notamment :

« C'est une œuvre impie et teméraire de scinder la division entre enfants d'une même famille, entre fils de la même terre, Flamands et Wallons, attachés les uns aux autres par des liens séculaires, mêlant encore chaque jour leur sang sur les champs de bataille ; chaque jour la communauté du péril et des souffrances les rapproche davantage. »

« Ce n'est pas de l'étranger, c'est de leur accord fraternel que Flamands et Wallons attendent la solution des questions qui les intéressent. »

Vendredi 1^{er} juin 1917

POUR DIVISER LA BELGIQUE

Protestation des sénateurs et députés de Bruxelles au chancelier.

AMSTERDAM, 31 mai. — Malgré l'opiniâtre et sourde résistance du peuple belge, les Allemands poursuivent leur idée de séparer administrativement la Flandre et la Wallonie.

Ils ont déjà créé des ministères distincts pour les Sciences et les Arts, l'Instruction publique, l'Agriculture, l'Industrie et le Travail. Ils se disposeront à diviser également l'administration de la Justice.

Les Allemands ont été aidés dans leurs desseins par quelques flamboyants traitres à la patrie, et qui sont maintenant pourvus de grusses prêches.

La présence de MM. Bethmann-Hollweg et Helfferich en Belgique, qui semblent être venus pour prédire à l'application du système préconisé par feu von Bissing, rend plus énergique la résistance des patriotes belges.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont donné leur démission, notamment M. Klomper, directeur général de l'enseignement moyen ; MM. Maréchal, Renaud, Sterck, inspecteurs ; M. Arnoly, directeur des Ecoles normales, qui ont été envoyés en Allemagne pour avoir protesté contre la politique administrative du pouvoir occupant.

Les sénateurs et députés de Bruxelles et des arrondissements wallons ont adressé au chancelier de Bethmann-Hollweg une longue protestation contre la division administrative et dans laquelle ils disent notamment :

« C'est une œuvre impie et teméraire de scinder la division entre enfants d'une même famille, entre fils de la même terre, Flamands et Wallons, attachés les uns aux autres par des liens séculaires, mêlant encore chaque jour leur sang sur les champs de bataille ; chaque jour la communauté du péril et des souffrances les rapproche davantage. »

« Ce n'est pas de l'étranger, c'est de leur accord fraternel que Flamands et Wallons attendent la solution des questions qui les intéressent. »

Le gouverneur militaire de Londres visite le front français

Le général Lloyd, gouverneur militaire de Londres, vient de visiter le front français.

Il s'est rendu d'abord dans le secteur de Reims. Il a examiné longuement la cathédrale, tout entière entourée d'énormes trous d'obus ; il a vu avec émotion la voûte de la nef et celle de l'abside crevée par les 315 et les 320, la croisée du transept qui ne tient plus, semble-t-il, que par la force de l'habitude, tout un côté du transept sud démolis ; les voûsoirs, colonnettes, entablements brisés...

L'après-midi, le général s'est rendu dans



GÉNÉRAL LLOYD

le secteur de Craonne. Le lendemain il a visité le champ de bataille de Verdun. Partout il a été frappé de la belle mine de nos troupes.

L'écurie Alphonse XIII a gagné, hier, à Chantilly

Ce n'est pas à proprement parler l'écurie Alphonse XIII. Le roi d'Espagne, s'il est grand amateur de courses — ses couleurs triom

A LA CHAMBRE
FIN DU DÉBAT
sur le ravitaillement

Le débat ouvert à la Chambre sur le ravitaillement a été clos hier soir par le vote à mains levées d'un ordre du jour de confiance, déposé par M. Puech, ainsi conçu :

La Chambre, confiante dans le gouvernement pour assurer l'unité, la coordination et l'organisation pratique des divers services du ravitaillement, notamment par l'adjonction des capacités professionnelles, et pour donner au ministre du Ravitaillement général les pouvoirs et l'autorité nécessaires à sa fonction, passe à l'ordre du jour.

De nombreux orateurs intervinrent avant ce vote. M. Navarre, pour inviter le gouvernement à prendre sans retard les mesures devant assurer la soudure du blé en 1917; M. Cornudet, M. Deshayes, M. Louis Dubois, M. Lavoine, M. Poirier de Narçay, M. Pays, M. de La Trémouille, M. Bouvier, etc.

En dernier lieu, M. Desplas, ministre des Travaux publics, fit connaître les mesures prises pour intensifier la production du charbon, notamment la mise en sursis de nombreux mineurs sur l'initiative de M. Marcel Sembat; il ajouta qu'il espérait obtenir encore quelques équipes de mineurs anglais.

Le ministre a affirmé que le transport du charbon importé sera assuré. A l'heure qu'il est, les stocks dans les ports sont éprouvés.

Il pense que nous arriverons, chez nous, à extraire 30 millions de tonnes. Mais il est toutefois nécessaire que le pays songe aux économies possibles dans la consommation.

Après une brève intervention de M. Viollette, qui déclara notamment repousser la suggestion qui tendrait à substituer l'interdiction pendant un mois de la vente du beurre aux deux jours sans viande, on passa au vote.

Sept ordres du jour étaient déposés. L'ordre du jour pur et simple repoussé par 383 voix contre 126, la Chambre adopta, à mains levées, l'ordre du jour de M. Puech, accepté par le gouvernement, dont nous donnons plus haut le texte.

M. Viollette, ministre du Ravitaillement, avait posé la question de confiance. — LEOPOLD BLOND.

AU SÉNAT**L'impôt sur les bénéfices de guerre**

Après le dépôt par M. Léon Bourgeois, ministre du Travail, du projet de loi relatif à l'institution de la semaine anglaise, le Sénat a voté hier, par 186 voix contre 29, la proposition de loi, adoptée par la Chambre, ayant pour objet de préciser la portée de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1916 concernant la contribution sur les bénéfices réalisés pendant la guerre.

L'interpellation de M. Perchet sur le ravitaillement sera discutée cet après-midi.

Le nouveau comité directeur du groupe radical-socialiste

Le groupe du parti républicain radical et radical-socialiste a procédé, hier, à l'élection de son comité directeur.

Ont été nommés : MM. Joseph Caillaux, Émile Bender, Léon Laffour, Abel Gardy, Girard-Madoux, Laffére, Merlin, Mourier, Rabier, Renard, René Renoult et J.-B. Morin.

Les grèves parisiennes

Hier était le dix-huitième jour des manifestations ouvrières. La journée n'a été marquée par aucun incident sérieux. Il y a bien eu quelques petites bousculades devant la Bourse du Travail, inhérentes surtout à l'encombrement des salles de réunion mises à la disposition des grévistes.

Les conflits s'apaisent les uns après les autres, et chômeurs et chômeuses reprennent le chemin de l'atelier.

Des accords sont intervenus hier pour les maroquiniers, les limonadiers, restaurateurs et bouilleurs, la sellerie et l'équipement militaire, l'habillement militaire anglais, les fleurs et fruits artificiels, les ouvrières en couronnes mortuaires, les bobineuses de coton L.V., les biscuiteries, les employés du Crédit industriel : dans ces diverses corporations, tout conflit est maintenant aplani et le travail reprendra ce matin même.

Dans la chaussure, les industries électriques, les magasins de nouveautés, les compagnies d'assurances, comme dans la brosserie, le chocolat et chez les passagères, nombre de maisons ont acquiescé aux revendications de leur personnel et le travail a partiellement repris.

Nous avions indiqué un commencement d'agitation dans le personnel des dames auxiliaires de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. Leurs déléguées ont été reçues par le secrétaire général. Une réponse à leurs revendications leur sera donnée immédiatement.

Les caméries et pailleuses, ainsi que les pétrolières d'Aubervilliers, sont en grève.

LE TARIF DES CHEMINS DE FER VA ÊTRE RELEVÉ DE 15 0/0

Le ministre des Travaux publics a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi autorisant, jusqu'à concurrence de 15 0/0, une majoration temporaire des prix de transport sur les grands réseaux d'intérêt général et sur les deux ceintures de Paris, dans les conditions suivantes :

Les prix maximaux pourront dépasser les maxima inscrits aux cahiers des charges et conventions spéciales.

Les entreront en vigueur, sur chaque réseau, cinq jours après que la modification aura été portée à la connaissance du public par voie d'affiche.

La même majoration pourra être autorisée par le ministère des Travaux publics, sur les réseaux secondaires d'intérêt général, à la condition que la compagnie concessionnaire ait accordé, à son personnel, les allocations complémentaires prévues par la convention du 10 novembre 1916 entre l'Etat et les administrations des grands réseaux.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
Phosphatine
Falières
Aliment des Enfants

**5 HEURES
DU MATIN**

DERNIÈRE HEURE

**5 HEURES
DU MATIN**

LE VOYAGE DES SOCIALISTES

Stockholm n'est qu'une étape sur la route de Petrograd

La question avait-elle été mal posée ? ou alors comprise ? Voici que Stockholm n'apparaît plus comme le but du voyage des socialistes, mais comme une étape sur la route de Petrograd.

Voici, en effet, le récit qu'on nous communique de la séance qu'a tenue, hier soir, la commission administrative permanente (C.A.P.) du parti socialiste français :

Elle a d'une part nommé la commission chargée d'examiner la réponse à faire au questionnaire préparé par la délégation hollando-scandinave de Stockholm. Cette commission sera composée des 23 membres de la commission auxquels seront adjoints 20 membres choisis par la C.A.P.

Elle a d'autre part désigné MM. Jean Longuet et Pierre Renaudel pour se rendre à Petrograd et s'entretenir avec le « Soviet » sur les conditions de la conférence internationale projetée.

M. Longuet et Renaudel s'arrêteront à Stockholm pour s'entretenir avec M. Branting et la délégation hollando-scandinave sur le questionnaire établi et participer ainsi aux conférences préliminaires séparées qui se poursuivent dans la capitale suédoise.

La commission d'examen du questionnaire se réunira mardi prochain.

Un membre influent du parti a précisé en ces termes à un collaborateur du *Petit Parisien* le sens et la portée de ces décisions :

— Il s'agit, vous le voyez, alors que MM. Caillaux et Mouquet ont fait un voyage officiel, sans mandat officiel du parti socialiste, d'envisager, cette fois, deux délégués à titre officiel auprès du parti socialiste russe.

La grande équivoque vient de ce que l'on considère déjà réalisé l'accord qui devra aboutir à la tenue du congrès socialiste international, dont la réunion est décidée en principe ; or il ne s'agit : 1^o que de s'aboucher avec les socialistes russes, en vue d'un accord sur les conditions d'organisation de ce congrès ; 2^o d'apporter à la commission suédo-hollandaise qui siège à Stockholm, la réponse de la section française au questionnaire adressé par cette commission, à toutes les sections, belligerantes ou neutres, de l'international.

Le fond même de la question ne peut manquer, comme nous le disions d'autre part, d'être abordé au cours du débat de cet après-midi à la Chambre.

UNE ALLOCUTION DU KAISER

FRONT BRITANNIQUE, 31 mai. — Douai, la bonne ville prisonnière dont nous apercevons par un temps clair, des rives de la Scarpe, les clochers et les hautes cheminées d'usines, a eu en moins d'un mois le triste privilège de recevoir deux visites successives du maréchal de Hindenburg, puis celle de Guillaume II, il y a moins d'une semaine.

Il a parado à Douai, entouré d'une forte escorte, à travers les rues désertes. Les habitants étaient demeurés dans leurs maisons dont ils avaient fermé les volets.

On avait, dans la cité, l'impression cruelle qu'une profanation allait s'accomplir.

Elle s'est produite en effet et rien n'a été épargné pour la rendre plus sensible au cœur des habitants, car Guillaume II a parlé. Il avait rassemblé les officiers des régiments au repos dans la ville et il leur a tenu un de ses discours mystico-militaires dont il est coutumier.

Comme il parlait en somme sur le front de l'armée britannique et que le bruit d'un canon scandait désagréablement son impérial discours, il a consacré le meilleur de son éloquence à la Grande-Bretagne.

L'empereur préchait ouvertement la haine de l'Angleterre.

« Elle est, disait-il, l'agresseur et l'auteur responsable et hypocrite de la guerre. »

« Elle est, par surcroît, la cause de la continuation de la guerre. »

« Dites à vos hommes, continuait l'empereur, de ne pas faire de prisonniers ! apportez de pitié pour eux, et si vous êtes obligés d'en prendre vivants, qu'on les traite avec la plus grande sévérité. Je ne veux pas qu'on fraternise avec ces gens-là. »

Le ministre des Travaux publics a déposé à la Chambre, un projet de loi autorisant, jusqu'à concurrence de 15 0/0, une majoration temporaire des prix de transport sur les grands réseaux d'intérêt général et sur les deux ceintures de Paris, dans les conditions suivantes :

Les prix maximaux pourront dépasser les maxima inscrits aux cahiers des charges et conventions spéciales.

Les entreront en vigueur, sur chaque réseau, cinq jours après que la modification aura été portée à la connaissance du public par voie d'affiche.

La même majoration pourra être autorisée par le ministère des Travaux publics, sur les réseaux secondaires d'intérêt général, à la condition que la compagnie concessionnaire ait accordé, à son personnel, les allocations complémentaires prévues par la convention du 10 novembre 1916 entre l'Etat et les administrations des grands réseaux.

NOUS AVONS FAIT UN CERTAIN NOMBRE DE PRISONNIERS DONT DEUX OFFICIERS.

Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie a été assez vive dans la région de la cote 304. Deux coups de main ennemis ont complètement échoué.

23 HEURES. — Actions d'artillerie assez vives dans les régions de Vauxillon-Laffaux et au nord-ouest de Reims.

Dans la région de la cote 108 (sud de Berry-au-Bac), l'ennemi, après avoir fait jouer plusieurs mines, a occupé quelques éléments de tranchées bouleversées par l'explosion.

EN CHAMPAGNE, UNE CONTRE-ATTAQUE MENÉE AVEC VIGUEUR A REJETÉ L'ENNEMI DES POINTS OU IL AVAIT PRIS PIED LA NUIT DERNIERE AU NORD-EST DU MONT HAUT. NOTRE LIGNE EST INTEGRALEMENT RETABLIE.

Journée calme partout ailleurs.

AVIATION. — Dans la journée du 30 mai, cinq avions allemands ont été abattus par nos pilotes. D'après de nouveaux ren-

LE DISCOURS DU TRONE
L'EMPEREUR CHARLES DEMANDE DES RÉFORMES

BALE, 31 mai. — On mandate de Vienne : A l'occasion de l'ouverture solennelle du Parlement à la Hofburg, l'empereur Charles a prononcé un discours du trône, où, après avoir évoqué la mémoire de François-Joseph, il a déclaré en particulier :

« Pleinement conscient des devoirs constitutionnels que j'ai hérités de mon illustre prédécesseur, et exprimant ma propre et ferme conviction, je vous déclare et vous confirme solennellement que c'est mon inébranlable volonté d'exercer les droits souverains en tous temps dans un esprit vraiment constitutionnel, de respecter, sans les violer, les libertés constitutionnelles fondamentales et de laisser à chaque citoyen la participation à la volonté nationale que prévoit la constitution en vigueur. »

Après avoir fait appel à la collaboration des représentants du peuple, le discours continue :

« L'épanouissement de la vie constitutionnelle, après la stérilité des années antérieures et la période d'exceptions amenées par la guerre, ne peut pas se produire, abstraction faite de la question galicienne dont la solution a déjà été indiquée par mon prédécesseur, sans une modification des bases constitutionnelles et administratives dans l'ensemble de notre vie publique aussi bien dans l'Etat que dans les différents royaumes et pays, notamment en Bohême. »

Il y a en outre 5 Roumains, 18 Italiens et 16 députés n'appartenant à aucun groupe.

Le journal ajoute qu'une grande divergence de vues existe entre Tchéques et Allemands, surtout en tout ce qui touche la guerre ; le gouvernement, qui paraît devant le Parlement sans une majorité apparente, peut fort bien se trouver battu dès le premier vote.

servir jusqu'au bout ! Puisse-t-il marquer le début d'une époque d'un brillant essor, d'une période de puissance et de prestige pour l'ancienne et vénérable Autriche, d'une période de bonheur et de bénédiction pour mes chers peuples ! Que Dieu le veuille ! »

La composition des partis au Reichsrat autrichien

AMSTERDAM, 31 mai. — Le *Berliner Tageblatt* définit comme suit la composition des partis du Reichsrat :

Ligue nationale allemande, 97 membres;

Union sociale chrétienne, 67 ;

Groupe socialiste allemand, 42 ;

Démocrates, 4 ;

Pan-Allemands, 3 ;

Union tchèque, 96 ;

Polonais, 78 ;

Les Slaves du sud sont représentés par 7 Dalmates et 24 Croates.

Le Club de la Galicie ukrainienne possède 32 membres.

Il y a en outre 5 Roumains, 18 Italiens et 16 députés n'appartenant à aucun groupe.

Le journal ajoute qu'une grande divergence de vues existe entre Tchéques et Allemands, surtout en tout ce qui touche la guerre ; le gouvernement, qui paraît devant le Parlement sans une majorité apparente, peut fort bien se trouver battu dès le premier vote.

Commentaires allemands

BALE, 31 mai. — Le Parlement autrichien a à peine repris ses travaux que les journaux allemands expriment leurs appréhensions que leur cause se réouvre et suivant leurs tendances, prodiguent des conseils afin que la fermentation intérieure des haines des nationalités dans l'Empire allié ne fasse pas naître les plus graves inquiétudes.

La *Gazette de Francfort* du 30 écrit : « Il a une dose énorme d'optimisme pour croire que le Parlement pourra résoudre tous les importants problèmes qui l'attendent. Il n'y aura sans doute pas de grave conflit tant qu'il s'agira de la liquidation des affaires courantes, mais on peut se demander s'il pourra solutionner, au moins dans une certaine mesure, une des grandes questions fondamentales à l'ordre du jour. »

Le *Berliner Tageblatt* écrit : « Les actes antérieurs du gouvernement n'ouvrent pas au Parlement de belles perspectives. Le principal cependant est que le Parlement qui ressuscite reste en vie. »

Le *Vorwaerts* écrit : « Il peut se faire à Vienne beaucoup de bon, mais aussi beaucoup de mauvais. L'Autriche qui a donné sur les champs de bataille des preuves inattendues de solidité doit maintenant montrer aussi à l'intérieur sa vitalité. Le monde entier suit les événements intérieurs de l'Autriche avec une attention soutenue. »

UN NOUVEAU DIRIGEABLE AUX ÉTATS-UNIS

NEW-YORK, 31 mai. — Le ministère de la Marine se montre très satisfait des résultats qu'ont donnés les essais du nouveau dirigeable non rigide ; sa vitesse atteint soixante kilomètres à l'heure, et il possédera, affirme-t-on, des qualités de premier ordre, particulièrement pour la chasse aux sous-marins.

Mme Soukholmioff est accusée d'avoir aidé son mari (*Iavas*)

QUE SONT DEVENUS LES DEUX AVIATEURS ?

TOLON, 31 mai. — Le 13 avril dernier, un avion du centre d'aérostation nav

LE MONDE

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre ont visité, avant-hier, l'ambulance américaine de Londres, fondée et entretenue par "The American Women's War Relief Fund". Les souvenirs ont été reçus par lady Randolph Churchill, vicomtesse d'Harcourt, lady Paget, lady Henry, Mrs John Astor, Mrs Whitelaw-Reid, Hon. lady Ward, et les autres membres du comité. Leurs Majestés ont adressé de réconfortantes paroles aux officiers blessés, auxquels cette formation est réservée, et ont félicité le docteur Penhallow, médecin en chef, de l'admirable organisation de l'hôpital.

— S. M. le roi des Belges a reçu, hier, à La Panne, le sénateur brésilien Irinó de Melo Machado, accompagné de M. Barros Moreira, ministre du Brésil.

Le roi a remercié tout particulièrement M. Machado et le Brésil du précieux appui qu'ils ont donné à la cause de la Belgique et de la civilisation.

CORPS DIPLOMATIQUE

— M. Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, vient d'arriver à Paris, venant de Londres.

— M. de Aguero, ministre résident de la République cubaine à Berlin, qui a quitté son poste, après la déclaration de guerre de son pays à l'Allemagne, est parti de Paris, rentrant directement à La Havane par Madrid.

NAISSANCES

— Mme Cartier-Bresson a donné le jour à un fils : Claude.

— Mme A.-P. Garnier vient de mettre au monde une fille qui a reçu le prénom de Anne-Marie.

MARIAGES

— Hier a été célébré, dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, le mariage de Mlle Marcelle Harmel, fille de M. Félix Harmel, décédé, et de Mme Harmel, avec M. Henri Ardent, sergent-major au 117^e d'infanterie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils de M. et Mme Gabriel Ardent.

— A Bordeaux, vient d'être célébré le mariage de Mlle Renée Marabail, fille du général Marabail, commandant la 18^e région, avec M. Charles Magnin, capitaine, directeur des Forges de l'Adour, au Boucau.

DEUILS

— Le Souvenir Français a fait célébrer, à Notre-Dame, une messe de Requiem pour les militaires et marins français et alliés morts au champ d'honneur. Cette cérémonie, qui avait attiré en l'église métropolitaine une assistance considérable, était présidée par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, et l'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne.

La maîtrise, sous la direction de l'abbé Renaud, a exécuté divers motets.

Mme Poincaré assistait à la cérémonie.

S'étaient fait représenter : le Président de la République, les présidents de la Sénat et de la Chambre, les ministres de la Guerre et de la Marine, le gouverneur de Paris, les ambassadeurs des puissances alliées, le conseil général de la Seine et le conseil municipal de Paris.

— Rappelons qu'aujourd'hui, à midi, aura lieu, en l'église Saint-Augustin, un service à la mémoire du prince impérial.

— On annonce la mort de M. Pierre de Lavernière, homme de lettres, décédé subitement de passage à Paris. Ses obsèques ont eu lieu à Arlanc (P.-de-D.).

Nous apprenons la mort :

De M. Vincent Carlier, ancien député de Marseille, décédé à Nanterre, âgé de cinquante-huit ans ;

De Mme Pierre Larnaude, mère du doyen de la Faculté de droit de Paris, qui s'est éteinte à quatre-vingt-douze ans ;

De l'intendant général Thouvenel, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur.

BIENFAISANCE

— L'exposition de la galerie de tableaux de Mme Ferdinand Blumenthal, ouverte ces jours derniers au profit des populations des pays reconquis, a produit la somme de 11.200 francs que la généreuse inspiratrice de cette manifestation charitable a fait parvenir à M. Arthur Meyer, directeur du Gaulois, en le priant de la transmettre à l'œuvre bénéficiaire.

PETIT COURRIER DE LONDRES

— Une réception a été donnée au Royal Overseas Officers' Club (Cercle Automobile Royal). LL. AA. RR. la princesse Mary et la princesse Louise, la duchesse d'Argyll, le duc et la duchesse de Teck et leurs filles, les princesses Hélène et Mary, y assistaient.

— Le duc et la duchesse de Roxburghe sont arrivés à Chesterfield House, venant de Flock Castle.

— Le duc de Marlborough a quitté Londres pour Blenheim Palace, Woodstock.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureau : 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures; 9 à 6 heures. Prix spécial consentis à nos abonnés.

Le PLUS PUSSANT DES FORTIFIANTS

dont l'emploi est indispensable pendant les chaleurs pour combattre le manque d'appétit et des forces.

VIN DE VIAL

Quina, Viande
Lacto-Phosphate de Chaux
convenant aux Convalescents, Vieillards,
Femmes, Enfants et toutes personnes
débiles et affaiblies.

DANS TOUTES PHARMACIES

Un ami des animaux, m'écrivit mon très distingué confrère Henry de Forge, qui depuis trois ans fait vaillamment son devoir en première ligne, j'envoie l'anecdote suivante, rigoureusement authentique : « Il y avait, sur le front d'Alsace, un mécénat-major du ... territorial qui n'avait pas voulu se séparer de son chien.

« Ce chien était une belle chienne d'arrêt, vive et jeune, ardente aussi, qui adorait son maître.

« Or, il arriva qu'un matin le médecin fut tué net par un obus qui tomba droit sur lui. La chienne n'échappa que par miracle. On entra le major ; alors la chienne hurla longtemps, pleurant le disparu. Mais elle resta à la compagnie.

« Et puis il lui prit une manie singulière. Aussitôt qu'un obus sifflait, elle dressait les yeux. Et elle ne se trompait jamais : elle distinguait fort bien ceux qui partaient de nos lignes — ceux-là elle n'y faisait aucune attention — et ceux qui l'envoyaient les Allemands. Quand un de ceux-là allait arriver, elle tombait en arrêt, d'avance, une patte en l'air, comme pour mourir.

« C'était ça, comprenez-vous, c'était quelque chose comme ça qui avait tué son maître ! Peut-être, dans sa cervelle obscure et dévote, nourrissait-elle l'espérance de venger celui-ci. En tous cas, aussitôt qu'un obus avait touché le sol, elle partait comme une flèche pour l'atteindre, espérant sans doute enfonce ses crocs dans l'assassin. A la longue, pour la compagnie, ça devint un jeu que ces courses folles aux projectiles. Cette chienne apparut comme un phénomène, une distraction aussi, une manière de chienne savante étonnamment dressée à la chasse aux obus. Quand il en allait arriver un, si elle n'avait pas entendu ou lui criait : « Attention, Diane ! » Alors elle dressait la tête, furieuse et passionnée. Quand elle arrivait, l'obus venait d'éclater. Elle respirait l'âcre fumée de l'explosif, qui lui rappelait l'ancien malheur, et recommandait à hurler... On s'amusa.

« Mais, un jour, ce fut un bruit puissant, perçu de loin, pareil à celui d'un wagonnet qui roule sur des rails sonores : le bruit d'un gros 150. « Attention, Diane ! » Cette fois, on n'avait pas besoin de la prévenir. Elle calcula d'avance l'endroit où la chose tomberait. A la fin, elle l'aurait, la bête méchante ; elle l'attrapait, l'assassin !

« Le projectile éclata sur elle, creusa un trou de trois mètres de profondeur, et la pauvre bête disparut, volatilisée... »

Est-ce que vous ne trouvez pas que cette histoire si simple est atroce ?

Pierre MILLE.

L'aumônier noir

Un prêtre noir du Sénégal, l'abbé Gabriel Saul, vient de tomber sur le front de Champagne. Né à Casamance (Sénégal), il avait d'abord fait partie d'une école de talibés (étudiants musulmans). Converti au christianisme, après de seraines études faites au Sénégal il fut ordonné prêtre à Saint-Louis et vint en France en 1916 pour remplir les fonctions d'interprète (il parlait cinq ou six langues) et d'aumônier des tirailleurs sénégalais. Ceux-ci, catholiques, sénégalais ou musulmans, l'entouraient d'un grand respect.

— Le projectile éclata sur elle, creusa un trou de trois mètres de profondeur, et la pauvre bête disparut, volatilisée... »

Est-ce que vous ne trouvez pas que cette histoire si simple est atroce ?

Pierre MILLE.

— A la mémoire glorieuse de la Pucelle d'Orléans. Modeste hommage d'admiration et de regret pour un passé lointain.

— Offrande d'un soldat anglais qui a eu le grand honneur et la joie de combattre avec les vaillants compatriotes de Jeanne d'Arc sur le sol de la belle France et de

nettoyer de la souillure allemande un petit coin de ce sol bien-aimé.

— Capitaine JOHN DICKER,
Middlesex Regiment,
White City, London, W. 12.

Le capitaine John Dicker s'est fait le champion anglais de Jeanne d'Arc. Blessé gravement à l'attaque de Loos, il a dû depuis ce temps dénier l'éloignement du front. Et il a employé son repos forcément à élaborer un projet : celui de faire offrir par les Anglais à la France un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc. De nombreuses noblesses, et en particulier le maréchal French, lui ont donné leur adhésion.

LE FRONT DE PARIS

Un jour, voici déjà longtemps, ma cousine Charlotte eut le feu chez elle. Les pompiers vinrent ; on braqua des jets d'eau, on barra la rue : le diable et son train !... Quelques tentures et meubles furent brûlés.

Peu de mois après, ce fut la Seine qui déborda d'une façon scandaleuse, ruina sa cave, fit à demi effondrer le fourneau de sa cuisine par la rupture du mur de soutien et maintint plusieurs dégâts.

Cette année même advint la gelée terrible de janvier-février. Le calorifère demeura éteint pendant les trois pires semaines : tous les tuyaux d'eau crevèrent, et des tapis furent entièrement perdus...

Mais rien, non, jamais rien ne fit courir à la maison de ma cousine un si grand danger que la vente du Petit Palais.

Quand Charlotte reçut la visite d'une première dame, qui vint lui demander de mettre quelque chose en vente : « Voulez-vous mon offrande ? fit ma cousine, très contrariée... Cent francs, est-ce assez ? Deux cents ? Trois cents ?... » Puis, comme la dame refusait jusqu'à vingt-cinq francs et davantage, et réclamait obstinément un objet que l'on peut offrir aux endêmes, Charlotte se désespéra :

— Mais je tiens beaucoup à mes affaires ! J'aimerais mieux, bien mieux en donner la valeur, et même le double de la valeur en argent ! Quelle barbarie de venir vous arracher de chez bibliothèques et des meubles tendrement aimés depuis l'enfance !...

Néanmoins, et non sans mauvaise volonté, elle fit cadeau d'un vase de Chine : mais le sacrifice, manifestement, lui coûta.

La semaine suivante, cependant, Charlotte apprit que la comtesse de Perlinpinpoint avait donné une tapisserie pour la vente, et la marquise de Carabas un tableau de maître. Immédiatement ma cousine, qui ne saurait souffrir cette Perlinpinpoint et exécre la Carabas, ne put supporter la pensée d'être dépassée en générosité par ces deux pimbêches ; aussi proposa-t-elle un magnifique service de table en argent datant du dix-huitième siècle.

Trois jours après, voici qu'un journal annonça la somptueuse contribution de la générale Cartier de Chalmot : deux fauteuils anciens recouverts d'une soie brochée de toute beauté. Charlotte, piquée au jeu, fit porter au Petit Palais tout le mobilier en tapisserie à petits personnages de son boudoir.

Le lendemain, Mme Petit-Dupetit, femme du richissime banquier, abandonna aux organisateurs une élégante armoire normande. Supple-champ, deux commodes et un bahut. De Charlotte prennent le chemin du Petit Palais.

Et ainsi de suite : la maison s'est vidée peu à peu. Même le tiroir à bijoux commençait d'y passer, et l'exemple du fameux saphir amenant bientôt le don d'un fil de perles...

Charlotte n'eut moment de mélancolie qu'en visitant au Petit Palais les objets exposés avant la vente. Apercevant, en effet, l'immense quantité de choses offertes par elle : « Hélas ! soupira ma cousine, comme ce sera cher, de racheter tout cela ! Si j'avais su !... »

Si elle avait su, elle eût agi exactement de la même façon, car elle est aussi bonne que folle. — MARCEL BOULENGER.

Vie chère

Voici une petite explication de la vie chère, et c'est une marchande de fraises qui, ces jours derniers, nous la donne.

En ayant acheté aux Halles plusieurs pâtières, la brave femme calcula que, pour réaliser un honnête bénéfice, elle devait vendre

ses fraises 1 fr. 20 la livre. Et ainsi fit-elle pendant une partie de la matinée.

Mais l'une de ses clientes assidue qui passait lui dit :

— Ils sont fous, dans le bas de la rue ! ils vendent la fraise 32 sous la livre !

— Ah ! dit la marchande bouleversée, c'est donc pour cela que ma marchandise s'enlève si bien... Vite, vite que je l'augmente...

Et elle se mit aussitôt à crier : « 32 sous la livre, les fraises ! 32 sous ! »

— Pourquoi changer votre prix ? demanda la cliente étonnée. A vingt-quatre sous, vous aviez déjà un bénéfice convenable.

— Ça, ça ne prouve rien, répliqua la marchande. Si je peux gagner huit sous de plus par livre, je serais bien sotte de ne pas le faire !...

Et voilà comment les commerçants ont quelquefois tort de mettre la cherté de toutes les denrées au compte de la guerre.

Mode

Place à la « canne-sac » !

Elle remplace l'ombrelle, elle remplace l'*en-cas*, elle remplace le stick !

Un jour, au début de cet été, certaines dames se sont dit que tenir à la main leur éventail était en somme fatigant, que les pèlerins d'autrefois portaient à bout de bâton leur bagage, et qu'il n'y avait pas de raison pour que les Parisiennes du vingtième siècle eussent l'esprit moins pratique que les pèlerins du treizième. Alors on inventa une sorte de bâton autour duquel s'arondissait une espèce d'aumônière... Et la canne-sac marcha à la conquête du boutefeu.

Disons tout de suite que la « canne-sac » est l'objet le plus incommod. Agitez-l'en « la canne » pour chasser un chien ou pour sauver un bataillon de soldats alliés, « le sac » aussi s'assied : mouchoir, houpette, miroir, poudre de riz, lettres de fileuls sautent de tous côtés...

Mais cela ne fait rien du tout. Quelques Parisiennes — quelques-unes seulement — déclarent la « canne-sac » délicieuse ; et pour ne pas être bâtonnées, rangeons-nous également à leur avis.

Une première

Hier jeudi, répétition générale à bureaux ouverts de la grande revue de printemps, *A la guerre comme à la guerre*.

Reconnu dans l'assistance : tous les enfants des Buttes-Chaumont. Car c'est au Guignol des Buttes-Chaumont que le spectacle était donné.

On sait que le propriétaire de ce Guignol, M. Cony, veut rajeunir le théâtre des marionnettes, trop longtemps voué aux coups de bâton et à la défaite du commissaire. Il joue des pièces à multiples épisodes, que compose son fils, au fond d'une tranchée.

Or, comme il n'a pas augmenté le prix des places, son succès est vif. Hier, le public applaudissait à tout rompre, et crieait de joie, et même trépignait. Ceci va faire plaisir quelques auteurs, ailleurs qu'à Guignol.

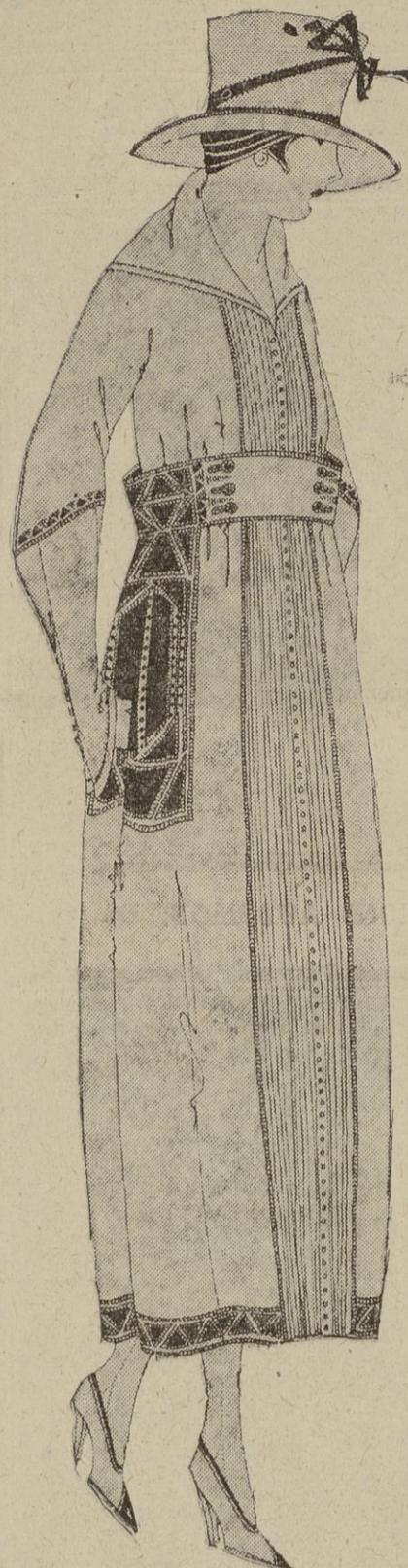
LE PONT DES ARTS

Aujourd'hui, à 2 heures, inauguration d'une exposition d'aquarelles de M. Louis Labié.

Le célèbre critique espagnol Azorin publie *Entre l'Espagne et la France*, recueil des articles qu'il a donnés pendant la guerre dans l'A. B. C. et ailleurs, et qui sont imprégnés de la plus pure francophilie. D'ailleurs, le livre porte en son titre : *Pages d'un francophile*.

Depuis toujours, M. Azorin fut un passionné de notre littérature. La plupart de ses études roulaient sur nos écrits, qu'il connaît très bien, même ceux des plus récentes écoles. C'est un esprit extrêmement libre, extrêmement av

LA SEMAINE ÉLÉGANTE



Robe en jersey de soie de deux tons : jersey gris argent et jersey corail brodé de soie grise. Un tablier plissé est garni de petits boutons d'acier.



Robe de shantung écrue brodée en partie de soie bleu chinois et en partie de soie écru. Ceinture de cuir verni bleu vif rayé ton écrue.



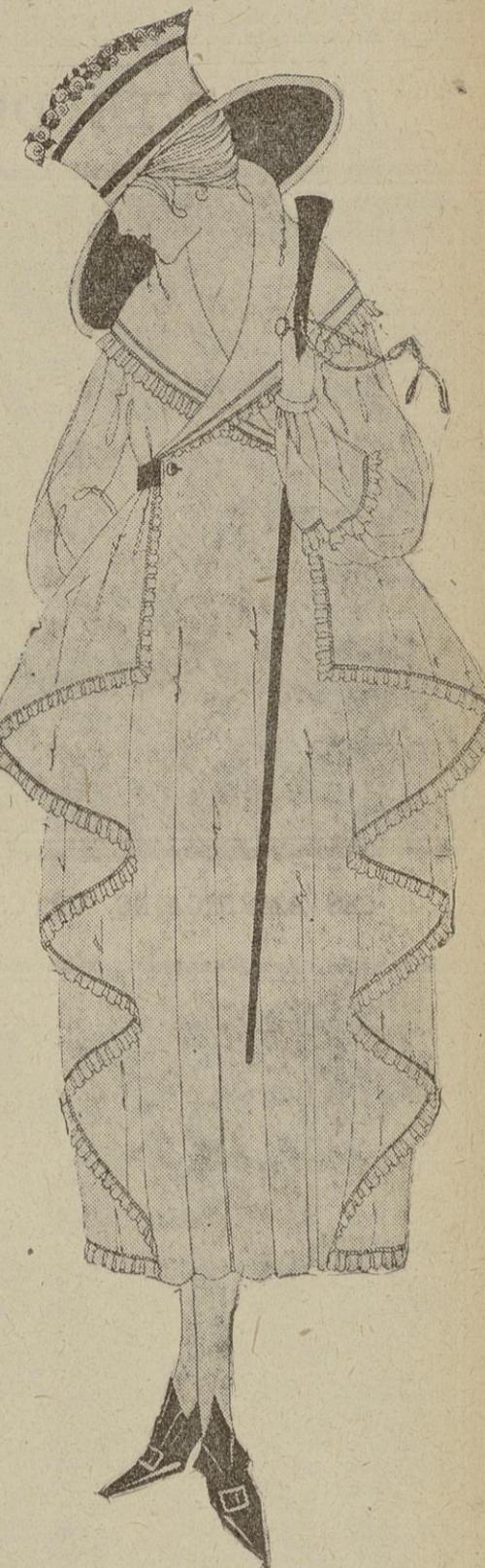
Robe d'organdi blanc et organdi imprimé à pois cerise. La ceinture en organdi imprimé est terminée par une frange de coton blanc.



Robe de mousseline blanche garnie de bandes de petits plis bordées de volants tuyautés. La ceinture est entièrement en velours bleu de royaume.



Robe de valencette citron brodée du même ton et garnie de boutons d'Irlande. Les manches et le bas de la jupe zoulave sont en voile blanc brodé.



Robe de linon bleu pervenche garnie de petits volants gaufrés en linon bleu pervenche et ourlant également le fichu qui semble se prolonger en cascade sur la jupe. Ceinture noire.

THÉATRES

AVANT-PREMIÈRE

M. Henry Bernstein a bien voulu nous parler de l'*Elévation* que la Comédie-Française donnera mardi prochain en répétition générale.

L'auteur de *La Rafale*, qui s'engagea pour la durée de la guerre et fit dans le Nord et en Macédoine une dure campagne d'aviation mit à profit le repos qui lui était imposé, à la suite de graves interventions chirurgicales, pour écrire cette œuvre nouvelle.

Le thème, où l'élément militaire ne joue aucun rôle — seul, le dernier acte se passe chez un officier blessé — montre le retentissement, sur une situation de famille, du grand mouvement d'union sacrée qui a été surtout remarquable au début de la guerre et semble l'être moins uniquement parce que notre esprit se familiarise vite avec les choses les plus belles.

L'auteur a voulu montrer en même temps qu'un point un grand nombre de ceux qui ont été touchés par la guerre ont été exhaustifs par des idées nouvelles, élevés au-dessus de leur niveau moral. Certains élèves, nés pour une vie moyenne, ont pris des proportions légendaires sur la toile de fond des événements. Ils se sont, en quelque sorte, surpris et dépassés. C'est l'étude de ce « dépasé », de cette « élévation », qui a tenté le dramaturge, et s'il présente au public — à une époque où les questions d'opportunité sont d'importance capitale — cette pièce désintéressée, c'est qu'il la considère un peu comme une œuvre de propagande dans la toute petite mesure, nous dit-il, « une pièce de théâtre peut servir la cause française ».

M. Henry Bernstein reprend sa place l'auteur dramatique parce qu'il estime que — civil ou militaire — chacun doit à toute heure servir, et dans le genre d'activité qui lui est propre.

UNE MÉTHODE TRÈS EFFICACE POUR SUPPRIMER LES DUVETS SUPERFLUS

Modes d'aujourd'hui

Toute femme peut, à très peu de frais, débarrasser son visage de tout duvet superflu par l'emploi du traitement à la Sulthine. Celui-ci consiste à mélanger un peu d'eau avec une petite quantité de Sulthine Préparée en poudre. Cette pâte est étendue sur la surface duvetée pendant deux ou trois minutes, puis enlevée légèrement. Quand la peau est lavée, toute trace de duvet a disparu. Ce traitement ne présente aucun inconvénient, mais il faut avoir soin d'acheter la véritable Sulthine Préparée, et si votre pharmacien n'en possède pas, il peut vous la préparer, en mélangeant 15 grammes de Sulthine concentrée avec 9 gr. 1/2 d'oxyde de zinc et 3 gr. 1/2 de racines d'iris en poudre.

Très sobre de détails en ce qui concerne l'action et l'intérêt dramatiques de l'*Elévation*, l'auteur s'anime dès qu'il s'agit de ses principales interprètes : « M. de Féraudy, nous déclare-t-il, a composé, avec une force et une vérité admirables, un rôle de grand docteur très différent de ce qu'il a fait jusqu'ici. Mme Piérat, jeune femme de ce docteur, est la poésie même. Autre savant docteur, M. Paul Mouquet, à la grandeur qu'on lui connaît. J'ai été particulièrement heureux de retrouver Mme Pierson, mère du premier docteur, qui a remarquablement étudié un rôle de femme à la fois tendre et austère, dont toute la vie a été vouée à l'enseignement. M. Grand joue, avec sa magnifique ardeur, le rôle d'un homme de trente-cinq ans : un colonial et un poète. M. Rocher, fils du docteur mis à la scène par Paul Mouquet, est juvénile et charmant dans un rôle d'engagé volontaire. Mère d'un soldat sur le front, Mme Devoyon allie, avec une simple intelligence la mesure et le pittoresque. Femme d'un capitaine d'artillerie également sur le front, Mlle Maille est pleine de naturel et de grâce ; Mlle Bovy et Mlle Faber sont deux jeunes Parisiennes extrêmement amusantes et spirituelles. Mme Dux a bien voulu accepter un rôle très court, mais pour lequel son sincère talent et sa très fine poésie étaient indispensables. De même, M. Denis d'Inès, avec son art et sa pénétration habiles, donne une silhouette de domestique dont le personnage est très significatif. »

Avant de prendre congé de M. Henry Bernstein, nous lui demandons si, comme on l'a dit, cette pièce ne l'éloigne pas un peu de sa manière habituelle, s'il est vrai qu'il est plus sereine.

— Ce serait alors bien à mon insu, nous répond-il. Il est possible que les années consacrées aux créateurs et à leurs créations une inconsciente sérenité ; mais je suis, quant à moi, resté fidèle à une formule qui peut être énoncée ainsi : l'art est un choix dans la nature. Le seul effort que je fasse, conscient et constamment, est un effort de simplification dans les moyens, qui est en même temps un effort tendu vers la vérité. Touchant à ce grand sujet qu'est la guerre, j'ai laissé parler mon émotion.

Cette émotion s'est communiquée à mes amis auditeurs jusqu'à ce jour : les membres du comité de lecture de la Comédie-Française et mes interprètes. Mais, bien entendu, aucune volonté, aucun parti pris n'a présidé à la création de cette pièce. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, l'*Elévation* n'a été ni composée, ni représentée dans le temps actuel, si je n'avais pensé qu'en la donnant maintenant je pouvais faire, dans la mesure des moyens d'un écrivain dramatique, une œuvre utile à mon pays. —

ROGER VALBELLE

AUX VARIÉTÉS
"Dolly"

Pièce en trois actes de M. Lorenzo Ruggi, adaptée de l'italien par M. de Pedrelli

Bien que le souriant visage de M. Max Dearly ornât encore hier soir le programme des Variétés, le nom de Mme Bady sur l'affiche nous permettait d'espérer que la pièce nouvelle ne serait pas une pantomime américaine. Elle porte d'ailleurs un titre italien : *Il Cuore e il Mondo*, que l'adaptateur, Italien lui-même, a cru devoir traduire en anglais : *Dolly*.

Notre espoir n'a pas été déçu. *Dolly* n'est

pas ce que les Italiens nomment *farsa da ridere*, qui ne fait pas toujours rire. C'est une pièce très sérieuse, extrêmement sérieuse, qui n'est pas très dramatique. L'auteur, paraît-il, fort jeune, mérite toutes nos sympathies. Il a un peu lu Gabriel d'Annunzio, il a beaucoup lu Ibsen, et il n'a point somme toute, dans la fréquentation de l'un ni de l'autre, perdu son originalité ; mais cette originalité est assez mince.

Au moins que, déjà, le vrai titre de la pièce, *Il Cuore e il Mondo*, nous avait un peu inquiétés. Sans doute, il est des sujets éternels. Le conflit des préjugés mondains et du sentiment est un de ces sujets. On l'a traité des centaines et des milliers de fois, nous ne sommes flattés point qu'on y renonce ; mais si le lieu commun est souvent le triomphe du génie, il est plus souvent l'échec du talent, surtout d'un jeune talent. Le cas particulier traité par M. Lorenzo Ruggi ne semble pas d'un intérêt supérieur. Dolly a commis une faute. Elle s'est réfugiée chez des parents qui habitent la montagne aux environs de Florence. Son enfant est en nourrice, tout près de là, chez de braves paysans. La scène se passe au commencement d'août 1914, c'est-à-dire pour nous à la veille, pour les Italiens à l'avant-veille de la guerre ; mais la guerre n'a pas, avec cette histoire, le moindre rapport.

Le vieux château des Premeno, où l'action se développe, est une sévère demeure. Maman Candide, tante Charlotte et Lucie vont à la messe dès six heures du matin. Paul, fiancé à Lucie, ne l'accompagne pas à l'église, et reste volontiers à bavarder avec Dolly, qui est plus femme et plus intelligente que Lucie. Paul, qui a le parler un peu rude, ne cache pas à sa fiancée naïvement jalouse qu'il ne s'amuse pas follement en sa compagnie, et qu'avec Dolly il

ne s'ennuie jamais. Bref, Paul aime Dolly. Il fallait s'y attendre. Maman Candide, tante Charlotte et oncle Louis ne sont pas ravis que Paul aime Dolly. On ne saurait leur en vouloir, ni penser qu'ils outrent le préjugé mondain. Maman Candide, tante Charlotte, oncle Louis et Lucie croient un moment que tout est sauvé : voici venir oncle Jean et donna Elvira, qui sont le propre père et la propre mère de Dolly.

Ils annoncent que le due consent au mariage de son fils avec celle que ledit fils a séduite. Le due, naturellement, impose ses conditions. Elles sont un peu dures : Dolly les juge déshonorantes et refuse. Elle aime mieux vivre sa vie. Elle dit, en passant, des choses fort désobligeantes à sa mère, qui se révolte à lui répondre, d'un ton mélange : « Oh ! tu me fais des reproches. » On a souri.

Mais à peine donne Elvira a-t-elle transmis à sa fille les propositions du due, l'enfant meurt. On tremble que le fils du due n'aperçoive qu'il n'a plus aucune raison pour épouser Dolly, et que Paul n'aperçoive qu'il n'a plus aucune raison pour ne pas l'épouser. Heureusement, Dolly est une personne raisonnable et raisonnable. Elle se décide une fois de plus à s'en aller, et tout s'arrange, ou rien ne s'arrange : enfin, c'est le cœur qui a tort et le monde qui a le droit.

Le grand talent de Mme Berthe Bady sort indemne de l'épreuve. Auprès d'elle, MM. Sylvia Lawrence et Candé ont recueilli des applaudissements.

ABEL HERMANT.

Ceux qui s'en vont. — Une dépêche de Posen annonce la mort de M. Edouard de Reszké, frère du célèbre ténor Jean de Reszké. Né à Varsovie en 1856, Eduard de Reszké débute en Italie, puis fut engagé avec son frère, en 1876, au théâtre italien comme second de basse assez peu recommandé.

Un long séjour à l'étranger le forma, et quand il revint à Paris il se fit applaudir dans *Hérodiade*, *Ermione*, *la Sonnambula*, *Marta*, *Lucia di Lammermoor*, *il Barbier d'Aben-Hamet*. Engagé à l'Opéra en même temps que son frère, il y débute brillamment dans *Faust* (1885), fit deux créations remarquables dans *le Cid* et dans *Patrie*, et se fit applaudir dans nombre d'autres pièces, *Don Juan*, *Romeo et Juliette*, etc. Il quitta l'Opéra en 1889 et chanta surtout à l'étranger depuis cette époque.



Correspondance

Louise B... — Recommandez le traitement, puisqu'il vous a déjà donné satisfaction. L'effet ne peut durer toujours.

Blanche L... — Vous obtiendrez un teint frais et velouté en employant la crème de Mme Rambaud, qui ne ressort pas, avec sa poudre de riz très adhérente d'un parfum exquis.

Crème, 2.50 et 4 fr.; poudre, 3 et 5 fr.; 8, rue Saint-Florentin, Paris.

Ce soir :

Opéra, relâche ; samedi, 7 h. 30, *Rigoletto*, Th.-Français, 7 h. 45, *l'Aventurière*.

Opéra-Comique, relâche ; samedi, 8 h., *Sapho*, Odysse, relâche ; samedi, 8 h., *Pédro*.

Variétés (Gut. 09-92), 8 h. 15, *Dolly* (Berthe Bady).

Gymnase, 8 h. 45, *la Volonté de l'homme*.

Renaissance, 8 h., *le Minaret*.

Palais-Royal, 8 h. 30, *Madame et son fillet*.

Gaité-Lyrique, relâche ; samedi, 8 h., *le Voyage en Chine*.

Trianon-Lyrique, 8 h., *Véronique*.

Porte-Saint-Martin, 8 h., *la Flambée*.

Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, *le Mariage de Mlle Beulemans*.

Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, *le Poultailler*.

Réjane, 8 h., *Madame Sans-Gêne*.

Athènée, 8 h. 30, *la Famille du brousseur*.

Apollo (Central 72-21), ts les soirs, 8 h., *la Fiancée du lieutenant* (Mariette Sully et R. Villot).

Capucines (Tél. Gut. 56-40), 8 h. 30, *Où campent-ils ? Aux Capucines !* revue ; Premier succès.

Edouard-VII, 8 h. 45, *la Folle nuit ou le Désiratif*.

Femina, 8 h. 45, *Femina-Revue*.

Grand-Guignol, 8 h. 30, *le Poison noir, l'Angélus*.

Th. Michel, 8 h. 45, *Fritzotiles*.

Scala, 8 h. 15, *le Billet de logement*.

Marigny, 8 h. 30, *la Revue*.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, *le Cœur de Nora*, *Une Fille du Mexique*, Loc. 4, r. Forest, 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

BEURRES SALES pour provisions d'hiver. Grande marque Normandie. Ecr. Boucrys, Vanves.

MODÈLES grands COUTURIERS

Soldes neufs dep. 400 fr. MALBOROUGH, 53, r. St-Lazare

Pour Fillettes et Garçons
Pelerines, depuis... 14 fr.
Macfarlanes, depuis 27 fr.
Raglans, depuis 24.50
en Tissu Caoutchouté extra.
SPECIALITÉS pour DAMES
Catalogue illustré franco.
CENTRAL WATERPROOF
16^{me}, Rue Taitbout, Paris.

IL FAUT LIRE
L'ENVOIÉE
ROMAN
Par ÉLIE DAUTRIN
UN VOLUME : 3 fr. 50.
PLON, éditeur.

Il est quelquefois difficile, pendant les villégiatures, de se procurer *Excelsior* dans certaines petites localités. C'est pourquoi nous avons créé au prix de 2 fr. 50 pour la France et de 4 fr. 50 pour l'Etranger des

**ABONNEMENTS
DE SAISON A
TARIF RÉDUIT
POUR UN MOIS**

**ABONNEMENTS
DE SAISON A
TARIF RÉDUIT
POUR UN MOIS**

Leur durée ne peut être que d'un mois non renouvelable. Prix des abonnements de propagande : France 2 fr. 50; Etranger 4 fr. 50. Tarif très réduit qui nous empêche de les faire recouvrir. Envoyer mandat ou timbres.

Vendredi 1^{er} juin 1917

EXCELSIOR

L'ARRIVÉE DE LA PREMIÈRE UNITÉ AMÉRICAINE SUR LE FRONT FRANÇAIS



CES AMÉRICAINS, VÊTUS DE KAKI, COIFFÉS DE LA BOURGUIGNOTTE ET ARMÉS DE LA CARABINE, CONDUISENT DES CAMIONS AUTOMOBILES



LA RÉCEPTION DES AMÉRICAINS. — LE TROISIÈME OFFICIER DÉBOUT, EN PARTANT DE DROITE, EST LE CAPITAINE E. I. TINKHAM

Le 24 mai est arrivée, sur le front, la première unité combattante américaine. Ces hommes, qui conduisent des camions de cinq tonnes pour le transport des munitions, sont placés sous le commandement du capitaine E. I. Tinkham et du lieutenant Princeton

Scully, décoré de la croix de guerre, qu'il a gagnée devant Verdun. Les instructeurs sont des officiers français. La réception fut des plus cordiales et l'on but le champagne à la victoire des Alliés. De modestes « quarts » de métal remplaçaient les coupes.

Crème EPILATOIRE Rosée
L'ÉPILIA du Dr SHERLOCK
SÉPÉIALE POUR ÉPIDERMES DELICATS
UNE SEULE APPLICATION DÉTRUIT EN QUELQUES MINUTES
POILS ET DUVETS DU VISAGE OU DU CORPS. REND LA PEAU BLANCHE ET VELOUTÉE.
Flacon : 5/50 (mandat ou timbre). Eau de toilette.
5 PORTVIN, 2, Pl. du Théâtre, PARIS

SUCCESSION DE M. J. A...
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
FAIENCE ANCIENNES DE DELFT
anc. Porcelaines de Chine et du Japon
Bronzes d'art — Emaux cloisonnés
Pendules anciennes — Gravures
25 kilogrammes d'Argenterie de Table
Sièges et Meubles anc. et mod.

TAPISSERIES ANCIENNES
Vente ap. décès de M. J. A... Hôtel Drouot, sal. 1,
les 5, 6 et 7 juin. Exposition le 4 juin.
Comm.-pris. M^e Gh. Dubour, suppléant
M^e F. Lair-Dubreuil, 6, r. Pavart.
Exp. MM. Paulme et Lasquin, 10, r. Chauchat.

CEINTURE ANTI-VERMINE Efficacité
Détruit radicalement toute vermine.
"LA KERGOLD" 6 mois.
Franco contre 5fr. Williams, 54, rue Taitbout, PARIS.

**STOCK CONSIDÉRABLE DE BUREAUX
ET MOBILIERS DE TOUS STYLES**



Vente. Achat. Location. Garde-Meubles.
JANIAUD JEUNE, 61, r. Rochechouart, PARIS

LES PLUS BELLES DENTS DU MONDE par l'emploi de CLINODONT
Date Dentifrice à la Glycérine de FABRICATION FRANÇAISE
Usines : 33, rue des Cloyes, Paris (18^e)
O. Léoboldi, concessionnaire de la vente
33, rue de Maubeuge, Paris
En vente partout. Echaⁿ fco c. 50 cent. en timb.

CRÉANCE
cent-quarante mille francs
en principal, résultant de deux jugements du Tribunal de Commerce de la Seine des 26 Août 1910 et 10 janvier 1914,
A GÉDER avec intérêts à 5% du jour
desdits jugements, sur

M^e EMMANUEL ORIGET
ancien commissaire-priseur à Paris, rue de Miromesnil, n° 73, fils de M^e Maurice ORIGET, décédé.
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e FROIDEFOND,
Banquier, rue Franklin, n° 24, à ASNIERES (Seine).

CONTRE LA TOUX
la Tisane Pectorale la plus active
est obtenue au moyen du

PECTORAL LORINA
3 fr. le flacon pour 40 Infusions
En vente : PHARMACIE du PRINTEMPS
32, rue Joubert, PARIS et dans toutes Pharmacies

LES VARICES

GOUTTES DES COLONIES

DE CHANDRON

CONTRE
MAUVAISES DIGESTIONS,
MAUX D'ESTOMAC,
Diarrhée, Dysenterie,
Vomissements, Cholérite
PIUSSANT ANTISEPTIQUE DE
L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN

DANS TOUTES LES PHARMACIES
VENTE EN GROS : 8, Rue Vivienne, PARIS.



L'ECZÉMA
ne résiste pas au
Traitement végétal de
l'Abbaye de Clermont
souverain contre toutes les maladies
du sang et de la peau
Demandez notice à M. L. THÉZÉE, 12, r. Paix, à LAVAL

Pilules Orientales
Développement, Fermeté, Reconstruction du Buste chez la Femme.
Le flacon avec notice 6 fr. 60 francs. — J. RATIE, Ph. 45, Rue de l'Échiquier, PARIS.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAUT.
Imprimerie 19, rue Cadet, PARIS. — Volumard.

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'ont point congestionnées, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la

Jouvence de l'Abbé Soury peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille vont prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé Soury pour leur assurer une bonne formation. Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies internes, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Grângies, Cancer, trouvent dans l'application de la Jouvence de l'Abbé Soury pour elles qui craignent les accidents du RETOUR d'ÂGE doivent faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury, 4 fr. le flacon toutes Pharmacies ; 4 fr. 60 francs. 3 flacons 12 fr. expédiés francs gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis). 289

SAUVEZ VOS CHEVEUX Par le PÉTROLE HAHN

En vente dans le Monde Entier. F. VIBERT, Fabricant, LYON